



"/|/|,|/|

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES LA CIGOGNE À VÉLO

PREAMBULE

LA CIGOGNE À VÉLO est une micro-entreprise individuelle immatriculée sous le numéro SIRET 819 069 808 00015, dont le siège social est situé 8 route du Brécy - 76840 SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE, représentée par Guillaume L'HUILLIER (ci-après "LA CIGOGNE À VÉLO").

Les présentes conditions générales de location (ci-après les "CGL") et le devis ont pour objet de définir les conditions et modalités selon lesquelles LA CIGOGNE À VÉLO met à la disposition d'un client (ci-après le "Client") un ou plusieurs vélos à assistance électrique (ci-après le "Vélo"), selon les conditions détaillées ci-après.

ARTICLE 1 – OBJET DES CONDITIONS GÉNÉRALES

LA CIGOGNE À VÉLO propose à la location un ou plusieurs vélos à assistance électrique pour une durée limitée sur les communes de:

- SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE 76840
- QUEVILLON 76840
- HÉNOUVILLE 76840
- MONTIGNY 76380

(ci-après la "Location").

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGL et les avoir acceptées avant la passation de sa commande.

Pour chaque vélo loué, les accessoires fournis en état de fonctionnement seront :

- dispositifs d'éclairage avant et arrière
- casque
- antivol avec une clef
- pour les VTC, une sacoche pour porte-bagages

Pour une durée de location supérieure à 24 heures, chaque vélo sera fourni avec un chargeur de batterie sur secteur 220 volts.

ARTICLE 2 – COMMANDE

La réservation du Vélo est effectuée auprès de LA CIGOGNE À VÉLO par courrier électronique ou par téléphone aux coordonnées suivantes:

Tél : 06 49 16 71 86 E-mail : contact@lacigogneavelo.fr

LA CIGOGNE À VÉLO établit un devis détaillant les conditions de la Location et son prix valable 48 heures. L'acceptation du devis, adressé par courrier électronique à l'adresse déclarée par le Client, résulte de la passation de la commande. La passation de

la commande par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserves des présentes CGL préalablement communiquées.

LA CIGOGNE À VÉLO s'engage à tout mettre en œuvre pour fournir la Location commandée, sauf en cas de motifs légitimes.

ARTICLE 3 – CONDITIONS FINANCIERES

3.1 Prix

Les prix de la Location sont calculés de manière forfaitaire et indiqués en euros toutes taxes comprises sur le devis. Ils tiennent compte de la TVA en vigueur en France au jour de la commande.

Tarif de la Location par Vélo:

Journée = 49€

Deux (2) jours consécutifs = 85€

Semaine de cinq (5) jours consécutifs = 190€

3.2 Paiement

Le prix est payable comptant et en totalité au jour de la passation de la commande par le Client. Les factures sont payables en euros au siège de LA CIGOGNE À VÉLO. Le paiement s'effectue uniquement par carte bancaire. Le Client reçoit un lien sécurisé par SMS ou par courrier électronique de la part de la CIGOGNE À VÉLO pour procéder par carte bancaire. Le paiement effectué par le Client ne sera considéré comme définitif qu'après encaissement effectif des sommes dues par LA CIGOGNE À VÉLO.

3.3 Dépôt de garantie

Un dépôt de garantie de cinq cents (500) euros pour le premier Vélo loué (et de cent (100) euros par vélo supplémentaire) sera demandé au Client au moment de la réservation du Vélo. Ce dépôt de garantie n'est pas encaissé pendant la durée de la Location. Il fera l'objet d'une annulation, dès que possible et au plus tard dans les 15 (quinze) jours qui suivent la restitution du Vélo, déduction faite des éventuels dommages, réparations ou frais de remise en état imputables au Client. L'imputation des charges décrites ci-dessus donne lieu à émission d'une facture envoyée au Client à son adresse mail.

Le dépôt de garantie sera effectué par pré-autorisation bancaire. Au jour et au lieu de la mise à disposition du Vélo, le Client procède au dépôt de garantie par introduction de sa carte bancaire dans le Terminal de Paiement Electronique (TPE) de LA CIGOGNE A VELO et la saisie de son code PIN. Il reçoit par mail ou SMS un reçu de la pré-autorisation accordée ou refusée.

Il appartient au Client de vérifier que son plafond de carte bancaire est suffisant pour permettre la pré-autorisation et, à



défaut, d'en demander le relèvement à son établissement bancaire.

Le refus de pré-autorisation, quelle qu'en soit la raison, entraîne l'annulation de la location et l'absence de remboursement (cf article 5 - ANNULATION).

ARTICLE 4 – LA LOCATION

4.1 Capacité du Client

Le Client met LA CIGOGNE À VÉLO en mesure d'exécuter la Location commandée. A ce titre, le Client s'engage à :

- être majeur;
- être apte à conduire le Vélo;
- n'avoir aucune contre-indication médicale à conduire le Vélo;
- détenir une carte bancaire et une adresse de courrier électronique et un numéro de téléphone portable fonctionnels.

En cas d'usage du Vélo par une personne tierce connue du Client, le Client s'engage à faire respecter les présentes CGL par cette personne. Le Client reste, en toutes circonstances, le seul interlocuteur vis-à-vis de LA CIGOGNE À VÉLO et le seul responsable du Vélo. La sous-location du Vélo à toute personne tierce est strictement interdite.

4.2 Durée de la Location

La durée de la Location est celle prévue au devis. Le Client s'engage à restituer le Vélo dans l'une des communes desservies par LA CIGOGNE À VÉLO à la date et à l'heure mentionnées dans le devis. Toute prolongation de la durée de Location initialement prévue au devis doit faire l'objet d'un accord préalable de LA CIGOGNE À VÉLO et d'un paiement supplémentaire selon le tarif en vigueur. Tout retard du Client dans la restitution du Vélo entraînera la facturation de pénalités calculées sur la base du tarif forfaitaire pour chaque journée de retard entamée.

4.3 Prise de possession et restitution du Vélo

Le Vélo sera mis à disposition du Client par la CIGOGNE À VÉLO à l'adresse préalablement convenue entre le Client et la CIGOGNE À VÉLO dans les communes visées à l'article 1 des CGL.

Un état des lieux contradictoire du Vélo sera établi lors de la prise de possession. Il appartient au Client de vérifier l'état du Vélo et de signaler toute anomalie éventuelle. A défaut de notification dans l'heure (1 heure) de la prise de possession, le Client est réputé avoir reçu le Vélo en parfait état de fonctionnement.

Un état des lieux contradictoire sera réalisé lors de la restitution. Le Client doit être présent lors de cet état des lieux. Le Vélo doit être rendu propre et dans le même état que lors de sa prise en charge. Tout dommage constaté lors de la restitution et imputable au Client sera à la charge du Client.

4.4 Engagement du Client

Le Vélo doit être utilisé sur les voies autorisées, dans le respect du code de la route et avec prudence.

Il est strictement interdit :

- De modifier le Vélo ou d'ajouter des accessoires non fournis par LA CIGOGNE À VÉLO;
- D'utiliser le Vélo pour des courses, des compétitions ou du VTT sportif;
- De transporter des passagers sur le Vélo.

Le Client s'engage à attacher systématiquement le Vélo à un point fixe avec l'antivol fourni lors de chaque stationnement, même de courte durée, et à retirer la batterie en cas de stationnement prolongé. Le Vélo doit être stationné dans un lieu sûr.

Le Client s'engage à assurer l'entretien courant du Vélo pendant la Location. En cas de crevaison, de problème mécanique ou électrique ou défauts du Vélo, le Client doit contacter immédiatement LA CIGOGNE À VÉLO au numéro suivant : 06 49 16 71 86. Le Client ne peut engager de réparations sans l'accord préalable de LA CIGOGNE À VÉLO. Toute réparation effectuée sans autorisation préalable ne sera pas remboursée.

En cas de défaut non imputable au Client, LA CIGOGNE À VÉLO s'engage à remplacer le Vélo dans les meilleurs délais, sous réserve de disponibilité, ou à rembourser au prorata temporis la période de Location non utilisée.

ARTICLE 5 – ANNULATION

5.1 Annulation

En cas d'annulation par le Client :

- Plus de 24H00 avant la date prévue de la Location : remboursement intégral des sommes versées;
- Moins de 24H00 avant la date prévue de la Location : l'intégralité des sommes versées sont conservées par LA CIGOGNE À VÉLO.

En cas d'annulation de la Location imputable à LA CIGOGNE À VÉLO, le Client sera remboursé dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'annulation.

ARTICLE 6 – RESPONSABILITÉ ET ASSURANCE

6.1 Responsabilité du Client

Pendant toute la durée de la Location, le Client est responsable du Vélo et des dommages qu'il pourrait causer à lui-même ou à des tiers lors de son utilisation

6.2 Vol ou dommages

En cas de vol ou dommages du Vélo, le Client doit immédiatement informer LA CIGOGNE À VÉLO par téléphone dans les 2 heures suivant l'incident au 06 49 16 71 86.

En cas de vol ou dommages du Vélo imputable au Client, LA CIGOGNE À VÉLO se réserve le droit de conserver le montant du dépôt de garantie, sans préjudice de demandes complémentaires si la valeur du Vélo est supérieure au montant du dépôt.

6.3 Responsabilité de la Cigogne à Vélo



LA CIGOGNE À VÉLO garantit, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, le Client contre tout dé

défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de réalisation de la Location commandée.

ARTICLE 7 – FORCE MAJEURE

LA CIGOGNE À VÉLO dégage sa responsabilité pour tout manquement à ses obligations contractuelles dans l'hypothèse d'une force majeure ou fortuite, y compris, mais sans y être limitées, catastrophes, incendies, grève interne ou externe, défaillance ou pannes internes ou externes, et d'une manière générale tout événement ne permettant pas la bonne exécution du Contrat.

ARTICLE 8 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le Client ne dispose d'aucun droit de propriété intellectuelle ou industrielle sur les études, dessins, modèles, etc. éventuellement réalisés en vue de la Location de LA CIGOGNE À VÉLO, demeurant propriétaire exclusif de tous ces droits. Toute utilisation de quelque manière que ce soit par le Client de la marque LA CIGOGNE À VÉLO est strictement interdite. Le non-respect de cette interdiction constitue une contrefaçon pouvant engager la responsabilité civile et pénale du contrefacteur. Aucune des dispositions des CGL ne pourra être interprétée comme conférant au Client une licence sur un quelconque droit de propriété intellectuelle.

ARTICLE 9 – DONNÉES PERSONNELLES

LA CIGOGNE À VÉLO déclare respecter et s'engage à respecter la réglementation relative aux données personnelles en vigueur en France, et notamment le Règlement Européen sur la protection des données du 27 avril 2016 (RGPD) et la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée.

Lors de la passation de la commande du Client, LA CIGOGNE À VÉLO collecte des données personnelles en vue de la conclusion de la Location, de son exécution, de sa gestion et de l'établissement des factures. La collecte est fondée sur l'exécution de la Location. LA CIGOGNE À VÉLO s'engage à ne pas utiliser les données collectées à d'autres fins que celles susmentionnées (sauf réquisition d'une autorité judiciaire et/ou administrative compétente).

Les données du Client sont conservées en base active pendant la durée de la Location ou 3 ans à compter du dernier contact avec le Client, et en base archive pour une durée de 5 ans, durée de la prescription de droit commun. Le destinataire des données est LA CIGOGNE À VÉLO.

LA CIGOGNE À VÉLO s'engage à prendre toutes précautions utiles pour préserver la sécurité des données communiquées et, notamment, empêcher qu'elles soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

Le Client bénéficie du droit de demander à LA CIGOGNE À VÉLO l'accès, la rectification, l'effacement ou la portabilité de ses données à caractère personnel. Le Client peut également

demander une limitation du traitement ou s'opposer au traitement des données le concernant. Le Client dispose du droit de retirer son consentement au traitement de ses données à tout moment. Le Client peut exercer ses droits en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : contact@lacigogneavelo.fr. Enfin, le Client a la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

ARTICLE 10 – MEDIATION

En cas de litige, le Client doit s'adresser en priorité à LA CIGOGNE À VÉLO aux coordonnées suivantes:

Tél : 06 49 16 71 86

E-mail : contact@lacigogneavelo.fr

Adresse postale: 8 route du Brécy 76840 Saint-Martin de Boscherville

En cas d'échec de la demande de réclamation, le Client peut soumettre le différend dans le délai d'un an à compter de la réclamation du Client au Médiateur du Tourisme et Voyage :

BP 80303, 75823 - PARIS cedex 17

Email : info@mtv.travel

Site web : <https://www.mtv.travel>

Téléphone : (0033) (0)1 42 67 96 68

ARTICLE 11 – DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Les présentes CGL sont soumises au droit français. Tout litige relatif à leur interprétation et/ou à leur exécution relève des tribunaux français. En cas de litige, les tribunaux compétents seront ceux du lieu du domicile du défendeur ou du lieu de livraison effective du Vélo.

ARTICLE 12 – CONDITIONS DIVERSES

Les CGL sont rédigées en français dans leur version originale qui seule fait foi et prévaut sur toute autre version.

Ces CGL pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à la commande du Client est celle en vigueur à la date de la passation de commande.

Le fait de ne pas exercer, à un moment quelconque, une prérogative reconnue par les présentes CGL, ou de ne pas exiger l'application d'une stipulation quelconque de la convention issue desdites CGL ne pourra en aucun cas être interprétée, ni comme une modification du contrat, ni comme une renonciation expresse ou tacite au droit d'exercer ladite prérogative dans l'avenir, ou au droit d'exiger l'exécution scrupuleuse des engagements souscrits aux présentes.

Dans l'hypothèse où l'un quelconque des termes des CGL serait considéré comme illégal ou inopposable par une décision de justice, les autres dispositions resteront en vigueur.
